

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



42400

Distr.
GENERALE

E/CN.14/182/Add.1
22 mars 1963

FRANCAIS
Original: ANGLAIS



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Cinquième session
Léopoldville, février-mars 1963
Point 7 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DE LA REUNION D'EXPERTS SUR LA PLANIFICATION
ECONOMIQUE INTEGRALE

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

- I. Discours inaugural
- II. Election du Président
- III. Adoption de l'ordre du jour
- IV. Buts et intentions de principe

Le préambule de plan économique contient toujours un exposé des intentions politico-économico-sociales d'ordre général qui définit le contexte d'ensemble du plan. Suivant les pays, l'accent est placé sur des buts différents.

Problèmes :

1. Importance que présente la fixation des buts fondamentaux.
2. Comme des réformes de la structure et des institutions sociales sont souvent une condition sine qua non du développement économique, ne serait-il pas indiqué d'énoncer les buts et intentions explicitement et en détail ?

V. Détermination des objectifs

1. Taux de croissance

On peut distinguer les objectifs d'ensemble (c'est-à-dire les quantités macro-économiques) et les objectifs sectoriels. L'objectif d'ensemble le plus important est le taux de croissance. Dans les pays africains considérés, le taux d'accroissement prévu pour le PNB varie de 4 à 8 pour 100 par an; ce qui donne par habitant un taux d'accroissement du PNB de 2 à 6 pour 100.

Problèmes :

1. Les facteurs de base qui influent sur la décision relative au taux de croissance sont-ils politiques, économiques ou résultent-ils de la méthode employée ?
2. Un taux annuel d'accroissement du PNB par habitant de 2 pour 100 est-il satisfaisant dans les conditions africaines actuelles ?

2. Autres objectifs généraux

Les autres objectifs généraux sont principalement, la consommation, l'investissement brut et net et le déficit de la balance commerciale; ils sont coordonnés d'après des coefficients tels que le rapport capital/production.

Problème :

Vaut-il mieux chiffrer ces objectifs à l'aide d'un modèle ou d'une autre façon, la coordination intervenant plus tard ?

3. Objectifs sectoriels

Les objectifs sectoriels sont, en général, définis par deux cheminements différents; ou bien par la détermination des fonds d'investissement, que l'on répartit entre les secteurs, puis par la comparaison et la sélection des différents projets et, enfin, par la fixation des objectifs de production; ou bien par la fixation préalable des objectifs de production d'après une sélection des projets les plus rentables et par une répartition des fonds d'investissement entre les secteurs, en fonction de cette fixation préalable. Dans la pratique, si c'est la première méthode qui est suivie, qui s'achève par l'examen et la comparaison des projets individuels, il arrive souvent que la répartition antérieure des fonds d'investissement entre les secteurs soit plus ou moins modifiée. En revanche, si c'est la deuxième méthode qui est suivie, et si c'est la rentabilité comparée des différents projets qui détermine la répartition des fonds d'investissement, il est certaines limites au delà desquelles la part qui revient aux secteurs sur les fonds d'investissement ne peut plus être réduite, même si, considérés isolément, les projets d'autres secteurs semblent beaucoup plus rentables. Par exemple, les fonds d'investissement consacrés au développement de l'agriculture ne peuvent pas être par trop limités, même si les projets industriels sont plus payants.

Problème :

Bien qu'en l'occurrence un cheminement par va-et-vient soit inévitable est-il préférable de commencer par une répartition préconçue des fonds d'investissement entre les secteurs, ou par une comparaison de la rentabilité des différents projets ?

4. Services sociaux

L'enseignement et la santé sont les services sociaux fondamentaux auxquels s'ajoute le logement. La planification de ces services est un élément indispensable d'un plan intégral. De fait, une partie seulement du plan d'enseignement s'articule directement à la planification de la production et de la main-d'oeuvre, par le calcul de la demande de main-d'oeuvre de différentes sortes et aux différents degrés de qualification, nécessaire pour atteindre les objectifs d'investissement et de production. Les décisions sur le reste des services d'enseignement, comme l'enseignement primaire général, et la totalité des services de santé doivent être prises sur des considérations non pas purement économiques, mais plutôt d'ordre social.

Problème :

Quels critères faut-il faire intervenir pour déterminer la part des fonds d'investissement qui doit être attribuée à l'enseignement et à la santé ?

5. Coordination

Les trois méthodes employées le plus souvent pour déterminer des objectifs tout coordonnés ou pour coordonner des objectifs retenus provisoirement sont : la construction d'un modèle, l'élaboration de bilans de ressources et d'utilisation, la préparation de tableaux d'entrées-sorties.

Problèmes :

1. Quelles sont les possibilités d'utilisation de tableaux d'entrées-sorties dans les conditions africaines; des bilans de ressources et d'utilisations ne suffisent-ils pas à assurer la coordination sans qu'il y ait lieu d'établir des tableaux d'entrées-sorties ?

2. Quelles sont les meilleures méthodes à suivre pour coordonner les dépenses d'investissement sur des projets appelés à entraîner des dépenses récurrentes d'une importance marquée ? Coordination régionale ? etc.

3. Quels sont les avantages de la préparation d'un modèle sur la coordination des objectifs d'ensemble à un stade ultérieur ?

VI. Planification de la main-d'oeuvre

La planification de la main-d'oeuvre est d'une nécessité absolue pour vérifier les possibilités de réalisation du plan et pour assurer dans les limites du possible la pleine utilisation des ressources humaines.

Problème :

Pourquoi, dans certains pays d'un niveau de développement relativement bas, planifie-t-on la main-d'oeuvre, alors que dans d'autres cette planification se présente seulement comme un problème de travaux publics dont l'objectif est de résorber ou diminuer le chômage ?

VII. Planification régionale

Un équilibre plus ou moins rigoureux du développement des différentes zones d'un territoire exige la création de pôles de développement dans les zones où il n'en existe pas. Cela nécessite une désintégration régionale du plan d'investissement, tout particulièrement pour ce qui concerne la localisation des nouvelles usines. Cette opération est beaucoup plus importante dans les grands pays que dans les petits.

Problème :

Dans la phase actuelle du développement des pays africains, est-il préférable de préparer la désintégration régionale au centre, ou de construire le plan central d'après des directives centrales d'ensemble et des propositions régionales concrètes ?

VIII. Contrôle de la mise en oeuvre

Dans certains pays africains, l'accent, dans l'ordre économique et politique, n'est pas suffisamment placé sur la mise en oeuvre des plans. La planification se borne ainsi à une fixation des objectifs et l'on ne fait donc pas beaucoup d'efforts pour mener les plans à bonne fin. La préparation d'un plan devient ainsi de l'art pour l'art, avec de très faibles résultats pratiques.

Problèmes :

1. Quelles sont les institutions qui exercent un contrôle régulier sur l'exécution des plans et les résultats qu'elles obtiennent à cet égard sont-ils suffisants ?
2. Quelles sont les institutions auxquelles il incombe de prendre des mesures en cas de carence dans l'exécution des plans?
3. De quels pouvoirs spéciaux doivent-elles être dotées pour accomplir ces deux fonctions ?

IX. Projection du développement économique

En vertu d'une décision de l'Assemblée générale des Nations Unies, les grands agrégats économiques devront être projetés au plan mondial. C'est à la CEA qu'il appartient de préparer les projections pour l'Afrique. Cette tâche devra être étudiée avec les planificateurs de différents pays, qui non seulement pourront fournir certaines données numériques, mais dont le concours consistera aussi à exprimer leur avis sur certains problèmes qu'il faudra résoudre pour la préparation des projections.

X. Suggestions pour le programme de travail de la Division du développement économique et social

La Division du développement économique et social prépare un projet de programme de travail pour deux ans; des avis d'experts sur le choix des travaux les plus importants que la CEA pourrait exécuter afin d'aider les pays africains dans leur développement économique auraient une valeur inestimable.

En dehors des points inscrits à l'ordre du jour, le secrétariat se réserve d'informer les experts, en temps opportun, de l'état d'avancement du projet d'institut africain de développement économique et de planification et, plus précisément de solliciter leur assistance pour la sélection des stagiaires appelés à suivre le cours principal.

ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS

Réunion sur la planification intégrale

Addis-Abéba, 15-20 octobre 1962

E/CN.14/CP/1	Ordre du jour provisoire
E/CN.14/CP/2	La planification économique intégrale au Ghana (J.H. Mensah)
E/CN.14/CP/3	Note sur la planification en République de Guinée et quelques idées sur la planification intégrale (Mohamed Sow)
E/CN.14/CP/4	Planification économique intégrale en Haute-Volta (J.M. Caillard)
E/CN.14/CP/4/ANNEXE	Planification économique intégrale en Haute-Volta, Tableaux (J.M. Caillard)
E/CN.14/CP/5	Planification économique intégrale au Mali (Seydou Djim Sylla)
E/CN.14/CP/6	Planification économique et sociale au Maroc (Albert Assouline)
E/CN.14/CP/7	Comprehensive Economic Planning in Nigeria (L.M. Hansen) (anglais seulement)
E/CN.14/CP/8	Planification économique intégrale au Sénégal (Y. Chaigneau)
E/CN.14/CP/9	La planification économique intégrale au Soudan (J.K. Kleve)
E/CN.14/CP/10	Planification économique d'ensemble en Tunisie (A. Rassaa)
E/CN.14/CP/11	Planification économique intégrale dans la RAU (I.H. Abdel-Rahman)
E/CN.14/CP/12	Planification économique intégrale en Afrique (Document du Secrétariat)
E/CN.14/CP/13	Note sur la projection à long terme en Afrique
E/CN.14/CP/14	Ordre du jour provisoire annoté

ANNEX III

ANNEXE III

MEETING ON COMPREHENSIVE ECONOMIC PLANNING
15 - 20 October 1962

REUNION SUR LA PLANIFICATION ECONOMIQUE INTEGRALE
15 - 20 octobre 1962

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

GUINEA - GUINEE

M. Sow Manadou
Dr. vétérinaire,
Directeur-adjoint du plan
Conakry

MADAGASCAR

M. Daniel Randrianantoandroson
Chef de la Division des programmes
Tananarive

MALI

M. Louis Sangaré
Service du plan
Bamako

MOROCCO - MAROC

M. A. Assouline
Directeur du plan
Ministère de l'économie nationale
Rabat

NIGERIA - NIGERIA

Mr. Lyle M. Hansen
Economic Adviser
Ministry of Economic Development
Lagos

SUDAN - SOUDAN

Mr. J.G. Kleve
Statistician, Economic Planning Secretariat
Ministry of Finance and Economics
Khartoum

UPPER VOLTA - HAUTE-VOLTA

M. J.M. Caillard
Expert ASTAO
Ministère de l'économie nationale
B.P. 47
Ouagadougou

M. Rebois
Chargé d'études à la SEDES
67, rue de Lille
Paris (7ème)
France
